

Royaume du Maroc



*Ministère de l'Education Nationale et de
la Formation Professionnelle*

**Unité centrale de la formation des cadres
Centres régionaux des métiers d'éducation et de formation
(CrmeF)**

**Programme du concours d'accès au cycle de préparation
à l'Agrégation de français**

1: Introduction générale

Les épreuves du concours d'entrée au cycle de préparation à l'agrégation (CPA) de français des Centres régionaux des métiers d'éducation et de formation (CrmeF), requièrent :

- une bonne maîtrise orale et écrite de la langue française ;
- une culture générale suffisante pour aborder une préparation efficace au concours de l'agrégation de français, selon le référentiel ci-dessous.

Référentiel synthétique d'évaluation au concours d'entrée au CPA de français des CrmeF

| Objets de l'évaluation | Descripteurs |
|---|--|
| Culture littéraire du candidat | Situation d'un texte dans son contexte : – historique (événements politiques saillants en rapport avec le texte, son auteur, circonstances de sa production, etc.) ; – générique et esthétique (le genre dans son époque, le mouvement littéraire, etc.) ; – culturel, etc. |
| Maîtrise des genres et types de textes | Connaissances sur les genres littéraires et leurs principales caractéristiques. |
| | Connaissances des types de textes et de leurs caractéristiques : narratif, descriptif, argumentatif, prescriptif, informatif, etc. |
| Maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit | Maîtrise des règles de fonctionnement de la langue : grammaire de la phrase et du texte, prosodie, rhétorique, etc.). |
| Compétences procédurales | Méthodes de travail et de réflexion. |
| | Esprit d'analyse et de synthèse. |
| | Identification et interprétation pertinente des éléments significatifs d'un texte. |
| Compétences communicationnelles | Compétences verbales (maîtrise de la langue et du discours, etc.). |
| | Compétences non-verbales (gestes, présence, aisance, etc.). Capacité d'écoute, de réactivité, etc. |

2: Descriptif des épreuves

2:1: Épreuve écrite : commentaire composé (4 heures)

Le candidat au concours d'accès au cycle de préparation à l'agrégation de français est appelé, lors de l'épreuve écrite, à produire un commentaire composé d'un texte postérieur à 1800.

Le commentaire composé est :

- un « commentaire », donc une explication d'un texte littéraire, poème ou prose ;
- « composé », donc structuré selon un plan thématique, autour de quelques idées, et non analysé au fil du texte.

Le candidat sera évalué en fonction de ses capacités à :

- situer le texte proposé dans son contexte historique, littéraire, esthétique, philosophique, etc. ;
- déterminer l'intérêt littéraire du texte proposé ;
- formuler une problématique pertinente ;
- organiser le commentaire autour des grands centres d'intérêt du texte proposé ;
- construire un raisonnement logique et cohérent ;
- argumenter à partir d'éléments pertinents du texte ;
- s'exprimer dans une langue claire, correcte et soutenue, etc.

2:2: Épreuves orales

2:2:1: Explication de texte et grammaire

Il s'agit de l'explication d'un texte de 20 lignes environ, extrait d'œuvres des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Les principaux genres littéraires sont représentés : roman, théâtre, poésie, littérature d'idées.

Une question de grammaire de textes sera proposée. Il s'agira de présenter le phénomène de manière générale puis de le traiter dans ses occurrences textuelles au sein du texte à expliquer.

Le candidat dispose de 2 heures de préparation et de 30 minutes pour une explication suivie d'un entretien sur le texte. Il est tenu, au cours de son explication, de :

- situer le texte en s'aidant de la documentation mise à sa disposition, présenter un projet de lecture à partir d'un texte ;
- lire le texte de manière intelligible et expressive ;
- expliquer le texte en s'appuyant sur une analyse des faits de langue ou d'écriture pour dégager une interprétation personnelle et argumentée du passage ;
- dégager les caractéristiques génériques, typologiques, linguistiques stylistiques et pragmatiques (visée/ intention de communication, etc.) ;
- mettre en valeur la spécificité du texte et son intérêt littéraire.

Les auteurs suivants sont susceptibles d'être proposés pour l'épreuve d'explication :

- XIX^{ème} siècle : BALZAC, BAUDELAIRE, CHATEAUBRIAND, FLAUBERT, HUGO, LAMARTINE, MAUPASSANT, MUSSET, RIMBAUD, STENDHAL, VERLAINE, VIGNY, ZOLA, etc. ;

- XXème siècle : ANOUILH, APOLLINAIRE, ARAGON, CAMUS, CÉLINE, COLETTE, ELUARD, GIDE, GIONO, GIRAUDOUX, MALRAUX, PROUST, SARTRE, VALÉRY.

2:2:2: Groupement de textes

Il s'agit d'un exposé à partir d'un groupement de trois ou quatre textes de différents auteurs des XIXème et XXème siècles (voir auteurs cités ci-dessus). Les groupements sont constitués selon une cohérence thématique, (technique ou esthétique) et problématique, mise en valeur dans l'intitulé du corpus (supports de l'épreuve). Le candidat dispose de 2 heures de préparation pour un exposé de 30 minutes suivi d'un entretien. Il devra :

- dégager une problématique littéraire (technique, générique, esthétique, etc.) à partir du titre du groupement, de la nature des textes proposés, éventuellement de la chronologie ou des dates de parution ;
- présenter un exposé organisé selon un plan synthétique, c'est-à-dire qui ne soit ni une lecture successive des textes, ni un catalogue, en se référant au cours de la présentation, de façon précise et pertinente aux différents textes du groupement, etc.

Quelques exemples de groupements :

- « pactes autobiographiques » (ROUSSEAU, Préambule aux Confessions ; CHATEAUBRIAND, Mémoire de ma vie ; MAURIAC Commencements d'une vie) ;
- « l'homme et la mer » (LAMARTINE, L'occident ; VERLAINE Sagesse ; BAUDELAIRE L'homme et la mer) ;
- « souvenirs de campagne au XXème siècle » (SAINT-EXUPÉRY, Pilote de guerre ; CÉLINE, Voyage au bout de la nuit ; MALRAUX, Anti mémoires).

3: Bibliographie

La liste non exhaustive ci-dessous, est donnée à titre indicatif pour aider les candidats à se préparer pour le concours d'accès au CPA de français.

| Titres | Auteurs/collections | Éditeurs |
|--|-----------------------------------|-----------------|
| Littérature XIXème | Collection H. MITTERAND | NATHAN |
| Littérature XIXème | Collection LAGARDE et MICHARD | BORDAS |
| Précis de grammaire pour les concours | D. MAINGUENEAU | A. COLIN |
| Grammaire méthodique du français | M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL | PUF |
| Grammaire du français classique et moderne | R.L. WAGNER et J. PINCHON | HACHETTE |
| L'explication de texte littéraire | D. BERGEZ | A. COLIN |
| Le Commentaire littéraire et l'explication de texte aux concours | J. GLORIEUX | ELLIPSES |
| Le Français en seconde, livre de l'élève | MOUGENOT et TOUZIN | B. LACOSTE |
| Le Français en seconde, guide pédagogique | MOUGENOT et TOUZIN | B. LACOSTE |
| Précis d'analyse littéraire (Tome 1) | PATILLON | NATHAN |
| Précis d'analyse littéraire (Tome 2) | PATILLON | NATHAN |
| L'explication de textes littéraires | P. RENARD | ELLIPSES |
| Le commentaire composé | R. BORDERIE et V. GÉLY-GHEDIRA | VUIBERT |
| Savoir lire | SCHMITT et VIALA | DIDIER |